

**PROCES-VERBAL  
DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023  
BLANDOUET – SAINT JEAN**

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 10

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Saint Jean Sur Erve, sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 29 juin 2023

**PRESENTS** : M. Rémi BEAUPIED, M Jean-Claude BOUGEANT, M. Christophe BRUNEAU, M. Stéphane CHAUVEAU, M. Patrick COUSIN, Mme Viviane DECAT, ~~Mme Nadège GENESLAY~~ (absente car représente la commune à Terre de jeux), ~~M. Olivier GOBIN~~, Mme Agnès GRASSIN, ~~M. Alain LEMAITRE~~, Mme Mélanie MARSAIS, Mme Annick MEZIERE, ~~Mme Gwenaëlle ROBINO~~, M. Philippe WAROT et ~~M. Matthieu WATTEAU~~.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Nadège GENESLAY, M. Olivier GOBIN, M. Alain LEMAITRE et M. Matthieu WATTEAU

**ABSENT** : Mme Gwenaëlle ROBINO

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Christophe BRUNEAU

Approbation du compte rendu du 25 mai 2023 à l'unanimité

**Informations diverses**

- Projet Aigrefoin d'installer des panneaux photovoltaïques sur les terres agricoles
- Risque éboulement rue du moulin

**N°1 : Devis : Bornage parcelle AB 125, Saint Jean Sur Erve (Projet requalification Rte de Saint Pierre et rue du Moulin)**

M. le Maire présente le devis de bornage de Harry Langevin pour border la parcelle AB 125 afin de réaliser le projet de la requalification de la route de Saint Pierre et la Rue du Moulin. Cette future acquisition d'une partie du terrain est d'élargir la route et de prévoir un parking.

<b>Cabinet Harry Langevin</b>	<b>Prix</b>
Bornage pour la borne à poser sur la limite avec la parcelle ZL n°87 et délimitation pour la borne à poser sur la limite avec la Route Départementale n°235 Route de st Pierre	75.00
Relevé de terrain	350.00
Division	225.00
Document modificatif du parcellaire Cadastral	125.00
	20.00
Plan de division	140.00
Tirage des plans	40.00
	<b>Total HT 975.00 €</b>
	<b>Total TTC 1 170.00 €</b>

M. CHAUVEAU Stéphane n'a pas pris part au vote  
Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,  
Votants : 9 Abstention : Contre : Pour : 9  
Le conseil municipal,

➤ **ACCEPTÉ** le devis de M. Harry LANGEVIN

**N° 2 : Devis : Bornage parcelle 032 C 505, Blandouet (Derrière mairie de Blandouet)**

M. le Maire présente le devis de bornage de Harry Langevin afin de délimiter la parcelle située derrière la mairie de Blandouet.

<b>Cabinet Harry Langevin</b>	<b>Prix</b>
Bornage et délimitation du périmètre de l'opération	75.00
Relevé de terrain	235.00
Rédaction du procès-verbal de bornage	190.00
Rédaction du procès-verbal de délimitation et arrêté d'alignement	135.00
Géoréférencement du dossier dans le portail géofoncier afin de respecter les prescriptions de l'ordre des géomètres experts	90.00
Plan de bornage amiable et du plan de délimitation	210.00
Document modificatif du parcellaire cadastral	125.00
Déclaration préalable	140.00
Affichage obligatoire de la DP	75.00
<b>Total HT</b>	<b>1 575.00 €</b>
<b>Total TTC</b>	<b>1 890.00 €</b>

Le conseil a décidé d'attendre pour cette parcelle.

**N° 3 : Devis : Coordination SPS pour le projet de réhabilitation d'une ancienne école en Maison des Assistantes Maternelles**

Monsieur le Maire informe qu'il a lieu de prendre un contrat de coordination sécurité pour le projet de réhabilitation d'une ancienne école en Maison des Assistantes Maternelles.

<b>APAVE</b>		
Contrat de coordination sécurité protection de la Santé	1 636.00 € ht	1 963.20 € ttc
<b>SOCOTEC</b>		
Contrat de coordination sécurité protection de la Santé	1 550.00 € ht	1 860.00 € ttc

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,  
Votants : 10 Abstention : Contre : Pour : 10  
Le conseil municipal,

➤ **ACCEPTÉ** le devis de SOCOTEC pour un montant de 1550.00 € ht.

**N° 4 : Devis : Construction d'un ossuaire, cimetière de Saint Jean Sur Erve**

M. le Maire informe qu'il n'y a pas d'ossuaire dans le cimetière de Saint Jean Sur Erve malgré des recherches auprès de personnes connaissant le cimetière.

M. le Maire présente le devis de chez Wagner

Ossuaire + enlèvement des tombes : 2 166.00 € ttc

Pour information, M. le Maire a demandé un devis auprès de M. TROU Serge pour aménager une partie du cimetière (mise en place d'une bâche avec des plantes et élargissement de l'allée côté robinet eau), en attente du devis.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 10 Abstention : Contre : Pour : 10

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** le devis de WAGNER pour un montant de 2 166.00 € ttc

#### **N° 5 : Mise en place d'un forfait « photocopies » pour les associations**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la commune souhaite mettre en place une facturation pour les photocopies ou les impressions pour les associations.

Chaque association aura le droit à un tirage de 300 feuilles par an. Au-delà de 300 feuilles, le prix de la photocopie sera de 0.10 centimes par feuille.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 10 Abstention : Contre : Pour : 10

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** la mise en place d'un forfait « photocopies », au-delà de 300 photocopies, il sera facturé 0.10 centimes la feuille

#### **N°6 : Réalisation emprunt**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de contracter un emprunt pour la réalisation du projet « requalification de la rue du moulin et la route de st pierre » pour un montant de 220 000 €.

Nous avons demandé auprès du crédit agricole et la CDC.

La CDC : propose un prêt à taux révisable indexé sur le Livret A + 1,30% (soit 4,30% actuellement) sur une durée minimum de 25 ans.

Le crédit agricole a proposé sur 10, 15 ou 20 ans avec un taux fixe.

La proposition sur 15 ans a été retenue au taux de 4.21%

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 10 Abstention : Contre : Pour : 10

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** d'emprunter 220 000 euros sur 15 ans avec le crédit agricole
- **AUTORISE** M. le Maire a signé tous les documents afférents au dossier

#### **N°7 : Acceptation des conditions et du prix du repas pour la fabrication des repas par le restaurant scolaire de Vaiges.**

M. le Maire informe le conseil municipal que la commune a demandé au restaurant scolaire de Vaiges de préparer les repas pour notre école suite à l'arrêt de travail de la cantinière jusqu'au 7 juillet 2023. La commune de Vaiges a délibéré sur les conditions (liaison chaude et froide) et le prix de la prestation pour la fabrication des repas. Le coût de la prestation est de 5 € par repas adulte ou enfant.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 10 Abstention : Contre : Pour : 10

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** de payer 5 € par repas

M. le Maire souhaite remercier les personnes qui ont remplacé sur le temps des repas, du ménage, prêt d'un véhicule et faire la navette Vaiges – Blandouet Saint Jean.

#### Questions diverses

- 2 réunions pour la préparation du bulletin municipal (jeudi 20 juillet à 20h et le mardi 12 septembre à 20h à la mairie de Saint Jean Sur Erve)
- Bon de ccas (pour rappel 90 personnes en 2021 et 103 personnes en 2022 qui ont utilisé les bons) à 17.50 € par personne. Proposition à 18 €
- L'association « Au coin de la rue » a proposé de mettre en valeur le patrimoine bâti local. L'idée est d'installer des photos des maisons ou bâtiments publics avant/après sur des toiles.  
Choix des photos Blandouet : église, place Adam Becker, école et le bourg  
Saint Jean Sur Erve : église, place du village et la gare
- Réunion Maires – Adjoints le jeudi 14 septembre 2023 à 10h30
- Réunion Conseil Municipal le jeudi 21 septembre 2023 à 20h30

**Fin de la séance 22h20**

**Signature du secrétaire de séance**



**Signature du Maire**

